



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 26, numéro 9

4^s

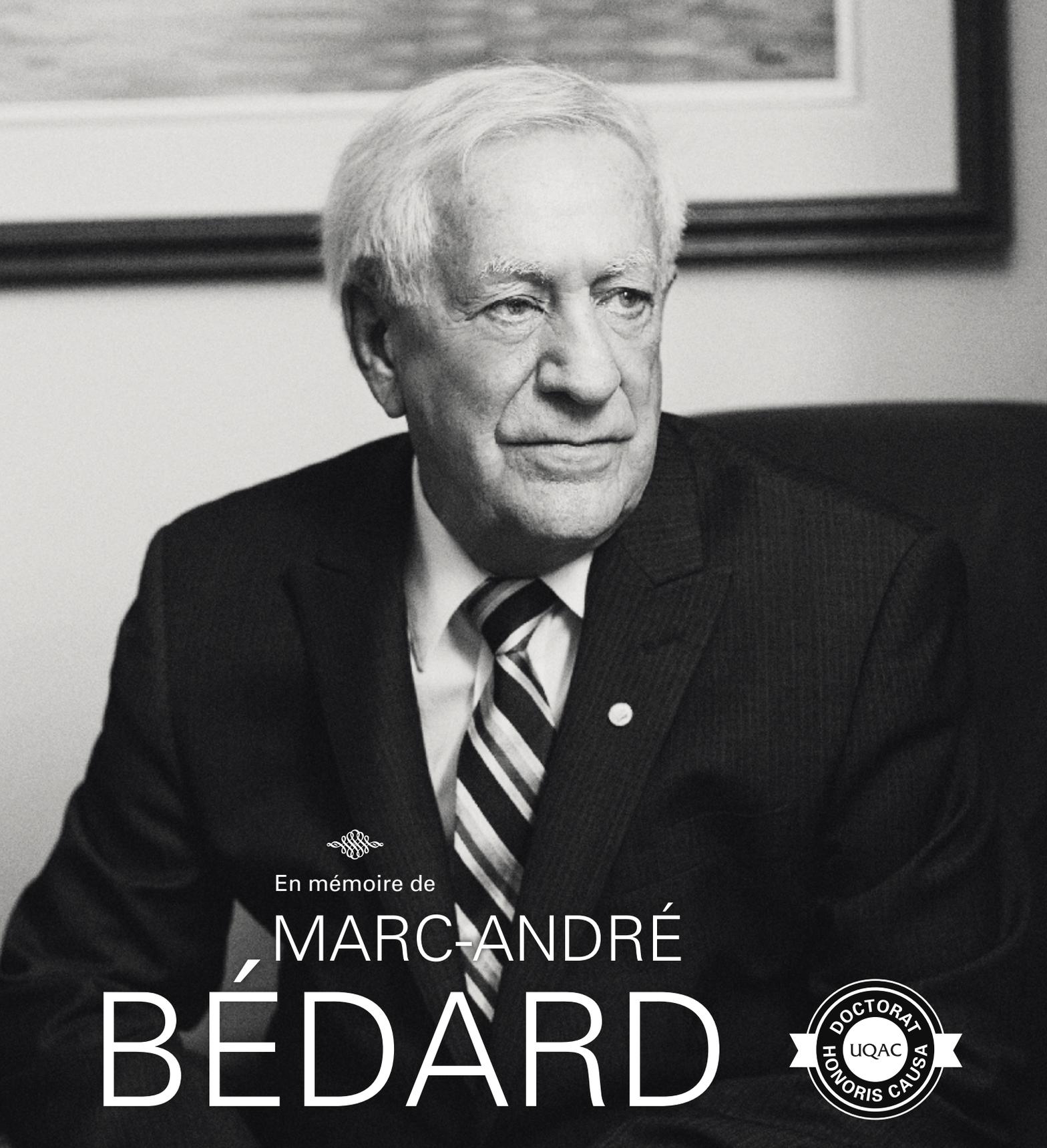


Le Québec rend hommage
à Marc-André Bédard,
un être d'une grande
humanité

CLIQUEZ ICI pour visionner la vidéo de la cérémonie
en hommage à Marc-André Bédard du 31 mars 2022
à la cathédrale de Chicoutimi

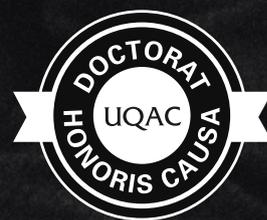
Le Monde Juridique remercie Me Pierre-Karl Péladeau de Quebecor d'avoir rendu cela possible.

Marc-André Bédard en compagnie du recteur de l'UQAC Martin Gauthier et de la présidente
du Réseau de l'UQ Sylvie Beauchamp lors de la cérémonie de remise de doctorat honoris
causa de l'Université du Québec à Chicoutimi où il a été honoré en 2016.



En mémoire de

MARC-ANDRÉ BÉDARD



L'Université du Québec à Chicoutimi a décerné en 2016 un doctorat *honoris causa* à Monsieur Marc-André Bédard en reconnaissance de sa carrière exceptionnelle en politique, en droit et pour son engagement exemplaire à défendre le développement de l'UQAC, de Chicoutimi et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

Intime de René Lévesque et bâtisseur d'un Québec plus libre et plus juste

— François Legault, Premier ministre du Québec

C'était aujourd'hui la cérémonie de commémoration nationale à la mémoire de Marc-André Bédard, un politicien qui a marqué le Québec. Je n'ai pas pu être sur place, j'ai été retenu à la maison par la Covid.

M. Bédard a été un homme d'État remarquable, profondément humain et généreux. Ancien ministre de la Justice sous René Lévesque, il s'est battu pour ses convictions et a été un promoteur infatigable de sa région, le Saguenay-Lac-St-Jean.

Tout au long de mon parcours politique, j'ai entendu parler de M. Bédard. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui ne l'avait pas aimé ou qui ne l'avait pas respecté. C'est vrai dans sa famille politique, mais aussi parmi ses adversaires.

Je pense que c'est son respect authentique de ses semblables et sa profonde humanité qui ont produit cette affection universelle. M. Bédard était un homme bon et un homme juste.

L'héritage de M. Bédard a rayonné à la grandeur du Québec. Il restera dans nos mémoires comme un géant de notre histoire contemporaine.

Si le Saguenay-Lac-Saint-Jean est un royaume, alors Marc-André Bédard a été son prince.

Et sa noblesse, c'était celle du cœur.



Pour visionner la vidéo de la cérémonie funéraire de Me Marc-André Bédard, veuillez cliquer sur l'image.

Le Monde Juridique remercie Me Pierre Karl Péladeau, PDG de Quebecor, pour nous permettre d'utiliser cette vidéo historique.

Au nom du gouvernement du Québec, au nom de la nation québécoise, je tenais à rendre un dernier hommage à la mémoire de ce grand, de ce très grand Québécois. Toutes mes condoléances, encore une fois, à ses enfants, sa famille et ses proches.

Le palais de justice de Québec devient l'Edifice Marc-André Bédard

— Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice du Québec

Salutations d'usage,
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, François Paradis,
Madame la première ministre, Pauline Marois,
Monsieur le premier ministre, Lucien Bouchard,
Madame la ministre responsable du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Andrée Laforest,
Madame la mairesse de Saguenay, Julie Dufour,
Chers élus,
Chers anciens élus,
Chers membres de la famille Bédard,
Monseigneur René Guay, évêque du diocèse de Chicoutimi,
Distingués invités,

À titre de ministre de la Justice du Québec, je suis honoré d'être ici devant vous pour rendre hommage à l'un de mes illustres prédécesseurs, Marc-André Bédard.

Comme l'a mentionné le premier ministre du Québec ainsi que ceux qui m'ont précédé à cette tribune, les nombreuses réformes qu'il a pilotées auront permis au Québec d'être à l'avant-garde en matière de justice.

Marc-André Bédard a marqué le système de justice d'une façon exceptionnelle.

Il a façonné une justice québécoise moderne, efficace et, faut-il le dire, juste. Son héritage inspire encore à la grandeur du Québec.

Je n'ai pas eu la chance de rencontrer Marc-André Bédard en personne, mais j'ai eu l'honneur de lui parler quelques jours avant son décès et de bénéficier de ses conseils sur certains dossiers.

En tant que nation, nous lui devons énormément.



C'est donc à notre tour de lui manifester notre profonde reconnaissance.

Ainsi, d'un commun accord avec la famille, nous annonçons avec fierté qu'à partir d'aujourd'hui, l'édifice qui abrite le palais de justice de Québec sera dorénavant nommé l'édifice Marc-André-Bédard. Il s'agit d'un palais de justice qu'il avait lui-même inauguré en 1983. Presque 40 ans plus tard, lui rendre cet hommage était donc tout indiqué.

Comme nation, nous avons la responsabilité de nous souvenir de nos grands bâtisseurs. Tous les Québécois qui seront de passage à Québec seront les acteurs privilégiés de ce devoir de mémoire à l'égard de cet homme d'État.

Il s'agit d'un honneur amplement mérité et qui témoignera, pour les générations qui nous suivront, de l'importance de cet homme pour notre nation.

Merci de votre attention.

Me Bédard m'a appuyée et épaulée au conseil des ministres dès mon arrivée

— Pauline Marois, Première femme première ministre du Québec

Chers Éric, Stéphane et membres de la famille de Marc-André

Monsieur le premier ministre, Cher Lucien,

Mesdames et messieurs,
C'est un privilège aujourd'hui de vous parler de Marc-André, du politicien, du collègue et de l'homme que j'ai admiré.

Vous savez, j'ai croisé un grand nombre de personnalités publiques. J'en ai connu quelques-uns qui ne visaient que leur intérêt personnel. J'en ai connu d'autres qui travaillaient pour la gloire, mais la grande majorité fait partie d'une autre catégorie : les personnes dévouées qui sont là pour servir.

Parmi celles-ci, Marc-André était respecté de tous. Et j'ai eu la chance de travailler avec lui, l'homme intègre dont toutes les énergies ont été été consacrées à améliorer la vie des siens.

En fait, l'essentiel de sa vie professionnelle, il l'a dédiée au service public, à la recherche du bien commun.

Aujourd'hui, nous pouvons voir l'importance de son héritage, un héritage qui demeure inscrit dans la vie quotidienne de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

Cet héritage, j'aimerais vous en parler en tant que femme profondément attachée à des valeurs de progrès social. Je veux vous parler aussi de l'être humain que j'ai côtoyé.



Pauline Marois

La première fois que j'ai eu l'occasion de l'observer, jeune directrice du cabinet, je l'imaginais d'un tempérament assez traditionnel, un peu sage et tranquille. J'ai vite pu constater que sous cette apparence se cachait une personnalité à découvrir. Madame Payette pour qui je travaillais ne cachait pas l'estime que le compagnon de route de monsieur Lévesque lui inspirait.

À la fin avril 1981, j'avais 33 ans et je venais tout juste d'accoucher. Éluée députée, on me confie le poste de ministre de la Condition féminine. Dans la grande salle du conseil des ministres sans fenêtre, sans expérience, je me sentais bien petite. Je voyais monsieur Lévesque diriger nos longs débats et j'étais bien impressionnée de me retrouver aux côtés de Marc-André et de mes héros du premier gouvernement du Parti québécois.

Je voyais bien que la douleur terrible de l'échec référendaire avait laissé des traces, mais tous étaient prêts à se relever les manches et à travailler fort pour que le Québec reprenne son élan.

Rapidement, j'ai pu voir les qualités qui ont fait de Marc-André un homme d'État. Je commencerais par celle que je trouve la plus importante pour quelqu'un qui s'engage dans l'action politique : la loyauté sans complaisance, une loyauté teintée par l'intégrité et la sincérité.

Fidèle à ses proches, ses racines, sa région qu'il a toujours défendue avec passion, il appartenait à un clan, il ne l'a jamais caché et il ne l'a jamais oublié.

Il faut aussi se souvenir d'une autre loyauté qui a été fondamentale dans sa vie publique. Marc-André a toujours été un serviteur du Droit et de la Justice.

Ici, dans sa région, beaucoup de gens se souviennent encore du travail du jeune avocat qui ne comptait pas ses heures quand il croyait à une cause. Monsieur Lévesque avait bien compris les forces qui l'animaient quand il l'a choisi comme ministre de la Justice.

La liste des réformes attachées à son nom est remarquable :

- la création du Conseil de la magistrature;
- l'implantation d'un nouveau mode de nomination des juges;
- la réforme du droit de la famille;
- la réforme de la Charte des droits et libertés de la personne;
- la loi instituant la réforme du Code civil.

Il faut ajouter à ces réalisations le rôle qu'il a joué dans l'évolution du droit en matière d'avortement. Même si Marc-André était un homme de foi, cela ne l'a pas empêché de reconnaître la légitimité des jugements dans le dossier des poursuites contre le Dr Morgentaler et d'en tirer les conséquences pour la justice : interdire les nouvelles poursuites et recommander la modification du code criminel. À l'époque, reconnaître le droit des femmes à disposer librement de leur corps demandait un courage exemplaire.

Le bilan est impressionnant et il révèle beaucoup sur sa personnalité.

On parle souvent de Marc-André en évoquant des valeurs plutôt sages et conservatrices, on rappelle son

comportement prudent et modéré. Aujourd'hui, je veux corriger ce portrait réducteur qui ne correspond ni à l'oeuvre qu'il nous a laissée, ni à l'homme que j'ai côtoyé.

Tout d'abord, ceux qui l'ont fréquenté dans des situations de crise s'en souviendront, plus les discussions étaient tendues, plus les enjeux étaient élevés, plus il avait l'air calme, du moins de l'extérieur. En fait, quand beaucoup s'affolaient, il prenait le temps d'écouter, de réfléchir, d'évaluer la position des uns et des autres avec rigueur.

Après, sans jamais se défilier, il faisait connaître son opinion, ses décisions. Son comportement calme et modéré, son bon jugement étaient une de ses marques de commerce.

Il y a le tempérament et la méthode, il y a aussi les valeurs qui l'animaient. Beaucoup ont vu en lui un conservateur. Certains commentateurs le classaient plutôt à droite. Moi ce que j'ai vu et dont je peux témoigner, c'est de son engagement continu pour affirmer l'égalité des femmes et des hommes, c'est un élu qui a toujours défendu le service public et qui cherchait constamment des approches novatrices en matière de justice. Moi, derrière l'image conservatrice qu'on donnait de lui, j'ai vu à l'oeuvre un véritable progressiste, un authentique humaniste qui avançait toujours dans la bonne direction, sans jamais reculer.

À une époque où ce n'était pas encore dans l'air du temps, il a fait modifier la Charte québécoise des droits et libertés de la personne pour y inclure l'orientation sexuelle comme motif interdit de discrimination. Des années plus tard, on lui a décerné le Prix de lutte contre l'homophobie en rappelant que « Le Québec a été la première Province canadienne à protéger les droits des personnes homosexuelles et un chef de file mondial. »

Je veux vous parler aussi de son oeuvre la plus importante, le parachèvement de la réforme du Code civil du Québec, ce fondement de notre système juridique. Avec humilité, Marc-André a pris la relève de ses prédécesseurs, il a poursuivi le travail pour que notre Code civil ne contienne aucune forme de discrimination à l'égard des femmes. Je ne connais pas d'autre société où ce travail a été fait avec autant de détermination et de rigueur. Au nom de toutes les femmes du Québec, il faut lui dire merci pour cela.

D'entrée de jeu, j'ai parlé de la loyauté de Marc-André. Homme de parole, il n'a jamais renié ses engagements. J'ai

connu un grand Québécois, une personne qui a marqué nos vies, un être que nous avons admiré et qui pourrait témoigner de la loyauté de Marc-André s'il était avec nous aujourd'hui, vous avez deviné, je parle de René Lévesque.

Sans complaisance, dans les moments d'euphorie comme dans les moments les plus sombres, Marc-André est resté à ses côtés et lui a offert sa complicité et son amitié jusqu'à la fin.

Il était généreux avec ses amis, mais aussi avec les jeunes juristes qui partageaient son idéal. Il n'a jamais hésité à donner de son temps pour transmettre son savoir et sa passion pour la justice.

Marc-André avait confiance. Il savait que ses enfants, ses petits-enfants et ses proches partageaient ses idéaux, il serait fier d'eux, fier comme seuls les gens de sa région peuvent l'être, il était fier du peuple québécois.

Devant les défis immenses que nous devons relever pour que le Québec poursuive sa route dans la dignité et le chemin de la réussite, je suis convaincue qu'il nous rappellerait les mots de deux premiers ministres qui ont été de véritables amis.

De Lucien, je suis certaine qu'il nous dirait de ne jamais oublier son mot célèbre quand il luttait entre la vie et la mort :

« Que l'on continue. »

De monsieur Lévesque, avec qui il a entrepris la lourde tâche de convaincre le peuple québécois d'assumer pleinement son destin, il nous dirait de ne jamais oublier son message du 15 novembre 1976 :

« On n'est pas un petit peuple, on est peut-être quelque chose comme un grand peuple! »

Décès de Jean-Pierre Colpron

Jean-Pierre Colpron

1960-2022

Associé principal

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de notre collègue Jean-Pierre Colpron, associé principal au sein du groupe Droit des affaires. Il laisse dans le deuil sa conjointe, Michèle Faille, et de nombreux parents et amis.

M. Colpron s'était joint au cabinet en 1998 et, entre 2006 et 2011, il a siégé au comité exécutif. Pendant de nombreuses années, il a été le conseiller juridique de plusieurs fleurons de l'économie québécoise. Il était largement reconnu pour ses compétences et était souvent sollicité dans le cadre de dossiers uniques et complexes.

M. Colpron a été et demeurera l'un des grands juristes du Québec. On se souviendra de lui non seulement pour son esprit d'équipe et son ardeur au travail, mais surtout



Jean-Pierre Colpron

pour ses connaissances encyclopédiques, pour sa passion indéfectible et sa grande humilité.

Nous tenons à offrir nos plus sincères condoléances à sa famille.

Volume 26, numéro 9

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
Montréal, (Québec)
H1L 4Y5
(514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
Internet : www.lemondejuridique.com
Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
Montréal, (Québec) H1L 4Y5
Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
L'abonnement est de 40 \$ par année.
(On peut aussi se la procurer à la librairie
Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2022 - LE MONDE JURIDIQUE.

La reproduction totale ou partielle des articles est
formellement interdite sous peine de poursuite.

Le Québec rend hommage à Marc-André Bédard,
un être d'une grande humanité

Intime de René Lévesque et bâtisseur
d'un Québec plus libre et plus juste

Par François Legault, Premier ministre du Québec..... 3

Le palais de justice de Québec devient
l'Edifice Marc-André Bédard

Par Simon Jolin-Barette, ministre de la Justice du Québec..... 4

Me Bédard m'a appuyée et épaulée au
conseil des ministres dès mon arrivée

Par Pauline Marois, Première femme première ministre du Québec..... 5

Marc-André nous a élevés Stéphane, mes frères et moi dans
l'accomplissement de soi

Par Me Eric Bédard, associé-directeur au Québec du cabinet Fasken..... 9

Un ami de très longue date

Par Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec durant cinq ans..... 12

Me Jean-Claude Scraire, premier chef de cabinet du ministre
Bédard à la Justice en 1976, fera carrière, deviendra plus tard PDG
de la Caisse de dépôt et placement du Québec pendant dix ans

Par Me Jean-Claude Scraire,..... 14

Xilitla, Las Posas

Par Yves Delage..... 16

Le titre de professeur éminent décerné à Benoît Pelletier
pour sa carrière d'influence, de dévouement et de service..... 19

Investigation numérique : une introduction

Par Calvin Bedros..... 21

Lucie Lemonde et Jean-Pierre Ménard honorés par le Barreau..... 23

Lynne Kassie reçoit le Mérite Christine-Tourigny..... 24

Décès de Guy Saint-Pierre..... 24

La bibliothèque de l'ITHQ nommée en l'honneur de

Me Gérard Delage..... 25

Enquête du Barreau de l'Ontario sur les examens d'accès
à la profession..... 26

À la mémoire de Hon. Lawrence A. Poitras..... 28

Court Rules Donald J. Trump in Contempt of Court for Failure
to Comply with Judge's Order in Attorney General

James' Investigation..... 30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

Une équipe bilingue de 17 sténographes
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique

Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS.....

UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

Marc-André nous a élevés Stéphane, mes frères et moi dans l'accomplissement de soi

— Me Eric Bédard, associé-directeur au Québec du cabinet Fasken

Monsieur le premier Ministre Legault,
Madame la première Ministre Marois,
Monsieur le premier Ministre Bouchard,
Mesdames, Messieurs élus,
Monsieur le Chef du Parti Québécois,
Monsieur l'Évêque de Chicoutimi,
Madame la mairesse de Chicoutimi,
Madame la Juge en chef de la Cour du Québec,

Chers amis,
Avec tout ce beau monde Marc-André nous aurait parti au moins deux tables de cartes, les discours se seraient arrêtés ici et je peux vous garantir que personne ne se serait ennuyé!

Chers amis,
Votre seule présence ici aujourd'hui en si grand nombre illustre éloquemment l'une des plus grandes qualités de Marc-André, celle de rassembler

Nous rassembler pour jouer
Nous rassembler pour rire
Nous rassembler pour parler
Nous rassembler pour construire

Stéphane, Louis, Maxime et moi avons été les premiers à en profiter. Marc-André et Nicole n'ont eu de cesse de nous vouloir ensemble et de nous vouloir agir ensemble.



Me Eric Bédard, fils de Marc-André Bédard, associé-directeur pour le Québec du cabinet pancanadien Fasken.

Ces deux-là puisaient leur énergie dans le bonheur des gens qui les entouraient.

Notre vie s'est passée dans ces rassemblements familiaux, politiques en chantant, en dansant, en jouant ou en militant, que ce soit pour le plaisir d'être ensemble ou pour l'avenir de notre peuple.

Malgré un parcours exceptionnel, son humilité suscitait l'admiration. Mais il réservait parfois à ses plus proches un petit orgueil compétitif de gagner ``humblement``. Au terme d'une partie de cartes ou d'une partie de golf, il pouvait vous rappeler subtilement combien vous étiez bourré de talent, mais, sourire en coin, qu'il vous avait ``humblement`` encore une fois battu.

J'ai beaucoup profité de la patience de mon père. C'était un homme qui prenait le temps.

Le temps qu'il prenait pour écouter et expliquer les choses était tout simplement phénoménal. Certains diraient qu'il avait de la patience pour deux (ce qui était une bonne chose vu que Nicole n'en avait que pour une moitié!).

Je le vois lorsqu'il nous expliquait les nouvelles, ce qu'on y lisait ou souvent surtout ce qu'on n'y lisait pas.

Répondant à nos questions d'enfant et d'adolescent toujours avec beaucoup de respect même lorsqu'il ne partageait pas certaines de nos prémices. L'important pour lui était de comprendre son interlocuteur, car c'était la condition essentielle pour l'aider, enrichir son regard vers l'avenir, voire parfois le faire cheminer!

Tout cela n'était jamais plus évident que dans les 3 heures que cela nous prenait lorsqu'il décidait de traverser le centre d'achat (je pense que mes frères et moi en avons d'ailleurs secrètement conservé un petit choc post-traumatique lorsque nous entrons à la Place du Royaume ou Place du Saguenay!).

Lors de son Honoris Causa , il nous rappelait « que la vie se résume en grande partie par des rencontres marquantes et des poignées de main qui se donnent par amour, par amitié ou par conviction et que ces poignées de main changent votre carrière». Il avait sûrement en tête sa première poignée de main avec René Lévesque.

On disait notre père très prudent! Intéressant!

Mais un peu paradoxal pour cet homme qui, puisant son autorité de son lointain passé agricole sur la ferme familiale de St-Honoré, et de quelques théories écologiques obscures, mettait à chaque année le feu aux champs du quartier résidentiel où nous habitions pour soi-disant les ``nettoyer``. Immanquablement, les flammes qu'il allumait lui valaient la popularité instantanée des enfants et ados promus gardiens des lieux, et suscitaient le courroux répété des voisins dont

les haies étaient brûlées ainsi que les réprimandes un peu découragées de la moitié des pompiers de Chicoutimi!

À défaut d'être carrément rebelle, et croyez-moi ça se discute, il était souvent très audacieux.

Cela s'est traduit dans sa vie publique à travers ses réformes profondes, toujours ancrées dans la vie des gens et ayant pour seul objectif de l'améliorer.

- Le droit des femmes à disposer de leur corps
- La consécration de l'égalité des conjoints
- L'interdiction de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, la grossesse et le handicap
- La réforme du processus de nomination des juges pour en assurer l'intégrité
- La création du Conseil de la magistrature
- L'instauration du partage du patrimoine familial
- Première nomination de policiers autochtones cris

Plusieurs de ces réformes sont très audacieuses et pourtant acceptées rapidement, car enracinées dans le respect du rythme de la population et le souci d'inclusion de tous les Québécois.

Il a toujours été d'avis que le mouvement régulier et constant vers l'objectif était souvent plus rapide que les avances soudaines et qui peuvent parfois stigmatiser et nuire à l'acceptation du changement.

Marc-André a toujours valorisé l'engagement.

Tout jeune, je me rappelle sa fierté lorsque nous nous impliquions dans un conseil de classe, une chorale, une équipe sportive, une cause qui nous tenaient à coeur et pour lesquels nous militions bruyamment!

Ses engagements ils les rendaient contagieux. Responsabilisant les uns et les autres. Pour lui, il n'y avait pas de sauveur. L'engagement politique, comme les autres, est une course à relais où des hommes et des femmes, parfois au mépris de leurs intérêts personnels, se passent entre eux un témoin de leur responsabilité pour servir le plus grand bien de tous et ainsi changer le monde.

Il s'est beaucoup engagé. Toujours avec authenticité et toujours par conviction. Pour sa ville (dont il faisait la tournée des chantiers avec nous), pour son Saguenay-Lac-Saint-Jean, son Cégep, son Université, son hôpital, sa cathédrale et surtout pour le Québec. Il a toujours eu la conviction que

l'indépendance demeurera toujours le seul avenir durable pour le peuple Québécois.

Nous avons eu beaucoup de chance qu'il soit passé dans nos vies.

Par son amour et sa foi
son courage
son humilité

sa vision positive et son espérance
Il nous a tous rendus meilleurs.

Nous honorerons sa mémoire en continuant d'aimer, de s'engager dans nos familles et nos communautés, de voir dans chaque personne un trésor dont il faut s'émerveiller et de voir dans le peuple Québécois un grand peuple dont la marche vers toujours plus de liberté ne va jamais s'arrêter.

Stratégie du contentieux : théorie & méthode

Par André Gagnon

Paru trop discrètement à cause des restrictions imposées par la Covid-19, l'ouvrage « **Stratégie du contentieux : théorie & méthode** » (LexisNexis) est incontournable pour les avocats de litige en recherche de gains d'efficacité.

Pour la première fois, est ici esquissée une véritable théorie de stratégie applicable à tous les litiges civils (au sens le plus large). Cette méthode, établie pour garantir la rigueur du raisonnement et notamment lutter contre les biais cognitifs, permet à la fois de déterminer la meilleure stratégie pour chaque dossier et d'être en mesure de l'expliquer clairement et objectivement au client, afin qu'il puisse se décider en toute connaissance de cause.

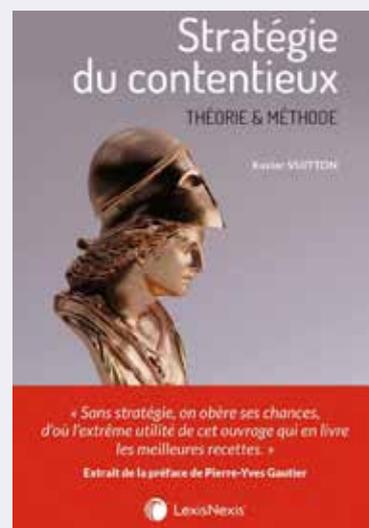
Chaque litige est certes spécifique et sa solution casuelle. Mais la gestion des contentieux civils, commerciaux, d'affaires ou du travail reposent en réalité toujours sur l'appréciation des mêmes critères de décision et un même cheminement intellectuel. Quels que soient l'objet et les modalités du conflit, quels que soient le droit applicable et le tribunal compétent, s'astreindre à la discipline d'un raisonnement stratégique et à l'élaboration d'un plan d'action réduit les facteurs d'aléa, améliore la pertinence des décisions et, partant, augmente les chances d'obtenir le meilleur résultat que le dossier permet d'espérer, que ce

soit devant un juge ou dans le cadre d'une négociation. Car, la stratégie du contentieux excède la procédure, qui prend en considération la dissuasion, la coopération aussi bien que les voies de droit.

Appréhendée par un avocat et universitaire habitué des contentieux internationaux, la gestion du litige est présentée dans une perspective d'autant plus originale, qu'elle est illustrée par des exemples non seulement juridiques, mais aussi tirés de l'histoire, de la stratégie militaire, de la littérature ou du cinéma.

Bref, c'est une arme désormais indispensable à tous les avocats de litige.

« **Stratégie du contentieux : théorie & méthode** » par Me X. Vuitton est disponible notamment sur amazon.ca et boutique.lexisnexis.fr



Un ami de très longue date

— Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec durant cinq ans

Les amis de jeunesse sont ceux à qui nous rattachent les liens les plus anciens, les plus nombreux et les plus forts. C'est ce qui rend encore plus douloureuse leur rupture finale. Ce chagrin ne peut s'atténuer que par l'accomplissement d'une tâche bien douce, soit de faire survivre le disparu dans nos mémoires et dans celles des plus jeunes qui n'ont pas, comme nous, côtoyé aussi longtemps et d'aussi près l'homme attachant et passionné qu'a été Marc-André Bédard. Au-delà du personnage public aimé et respecté qu'on vient d'évoquer et dont j'ai moi aussi admiré les réalisations, je revois le compagnon attentif et fidèle d'une route que nous avons parcourue ensemble pendant plus de soixante ans. Sans prétendre le résumer tout entier, trois mots viennent spontanément à l'esprit quand on pense à notre ami : bienveillance, bon sens et persistance.

Marc-André était avant tout un homme de cœur, dans sa vie publique aussi bien que privée. Ses réflexes sociaux-démocrates émanaient beaucoup moins d'impératifs idéologiques que d'une propension naturelle au redressement des injustices sociales et à l'amélioration du sort de ses semblables. Il a constamment pratiqué une politique de respect des autres, y compris de ses adversaires dont il ne parlait jamais méchamment et avec lesquels il a entretenu des rapports généralement cordiaux. C'est dire combien cet être sensible a souffert des injures qu'il lui est arrivé d'essuyer en raison de ses convictions. Je pense au coup, jamais digéré, que lui a porté, à lui si pacifique et tout en douceur, un candidat adverse, dans un studio de télévision qui allait diffuser un débat, peu après la crise d'octobre, en refusant de lui serrer la main, sous prétexte qu'elle était pleine de sang.

Contrairement à bien des élus, il n'est jamais vraiment arrivé à se munir d'une cuirasse protectrice. Son implication



Lucien Bouchard

en politique active était toute personnelle, sans apprêt et même modeste. La vanité n'a jamais été le motif de ses comportements ni le ressort de ses réussites. Sa vie personnelle et son activité publique avaient tendance à se confondre. Un exemple ! parmi plusieurs : on sait l'importance pour un élu de ses rencontres hebdomadaires avec ses électeurs à son bureau de comté. C'est là que le député, en début de semaine, avant son retour à Québec, reçoit ses électeurs, venus en dernier recours après épuisement des ressources des fonctionnaires pour régler un problème.

C'est le cas pour un député normal, mais ce ne l'était pas pour Marc-André. Afin d'accroître ses disponibilités de rencontres, il lui arrivait souvent, les fins de semaines, de faire du bureau à la maison. J'y fus moi-même plusieurs fois invité. Il tenait séance dans la pièce de séjour familiale, une sempiternelle tasse de café à la main, entouré de concitoyens et de solliciteurs, d'organiseurs politiques et d'amis. Ne vous demandez pas où étaient Nicole et les garçons. Ils étaient là aussi, bien sûr. Il fallait voir la scène : Nicole, occupée

à distribuer à la ronde les œufs et les rôties, avec toute la bonne humeur possible..., les enfants, tout joyeux de revoir leur père et excités par autant de visite aussi animée. Et moi, qui n'avais pas encore de progéniture, bien content de faire sauter les enfants sur mes genoux. Comment pouvais-je imaginer que j'étais en train de bercer, entre autres, le futur dirigeant du plus redoutable de nos cabinets d'avocats concurrents, à Montréal, et le futur président du Conseil du Trésor ?

Même chargé des plus hautes responsabilités ministérielles au sein du gouvernement, Marc-André ne s'est jamais affranchi de son besoin de contacts directs et personnels. Il n'y avait pas l'épaisseur d'un voile entre la population et lui, pour la bonne raison qu'il lui était soudé par ses racines, tout autant que par son tempérament et son éducation. Il donnait parfois l'impression de s'identifier à la collectivité au point d'en être le miroir.

La vie politique était pour lui un dialogue constant et une perpétuelle campagne électorale. Il fallait le voir remonter la rue Racine, s'arrêter à tout bout de champ pour jaser avec les passants et entrer dans tous les restaurants pour prendre je ne sais combien de cafés par jour... et de faire tout cela avec un plaisir évident.

Sa prudence et sa parcimonie verbale étaient légendaires. Bien des journalistes et des députés de l'Opposition se sont arrachés les cheveux à tenter de lui faire divulguer des secrets aussi lourds que l'heure et la date de la journée.

Je vis cependant une fois son sens de l'esquive mis à rude épreuve. Invité à s'adresser aux religieuses antoniennes réunies dans le grand réfectoire du couvent, je l'entendis prononcer une vibrante démonstration de la nécessité pour les Québécois de se donner un pays et d'appuyer le Parti québécois. Il se dit ensuite disposé à répondre à des questions. Après un long moment de silence, une seule religieuse leva la main. Il s'agissait de l'économiste de la communauté, celle qui tenait les comptes. Son air sévère n'était pas de bon augure. Pour ajouter à l'inquiétude que Marc-André commençait lui-même à éprouver, la religieuse lui annonça qu'elle avait lu le Programme du Parti et enchaîna par une très mauvaise nouvelle : elle y avait noté l'engagement ferme d'abolir les subventions aux écoles privées.

C'était la recette d'une catastrophe annoncée, si on se rappelle que les Antoniennes avaient fondé et dirigeaient l'École apostolique... une école tout ce qu'il y a de plus privée ! et que les quatre fils Bédard y faisaient leurs études. Brassez le

tout avant de mettre à chauffer à feu doux et vous aurez une idée de la réponse tourmentée du candidat plongé dans la bouilloire, où il était notamment question d'une distinction à établir, n'est-ce pas, entre, d'une part, le programme du Parti et, d'autre part, sa plate-forme électorale. Il y avait aussi d'autres explications admirablement subtiles et tout en nuances. Je ne suis pas sûr que les applaudissements aient été à la hauteur des efforts de l'orateur.

Même en face d'un auditoire hostile à la cause souverainiste, Marc-André n'a jamais hésité à rappeler les raisons de son combat politique, résolument consacré à la prise en charge de son destin par le peuple québécois. Il est venu à la politique active par et pour la souveraineté du Québec. Il en a été l'un de ses plus ardents promoteurs, au premier rang des fondateurs du Parti québécois, d'abord au Saguenay-Lac-St-Jean. Ce projet qu'il a porté et qui a inspiré toute sa vie se nourrissait essentiellement de son amour pour les Québécois. Il a cherché à nous unir dans une large solidarité nationale et dans l'affranchissement des séquelles débilantes d'une histoire qui nous a malmenés. Il se démarquait cependant de la tendance des plus pressés et des plus directifs, car il se situait davantage du côté des « étapistes » que des « caribous ». Il n'a jamais confondu courage et témérité, audace et responsabilité.

Il vouait à René Lévesque un culte fait d'admiration, de dévotion et d'une loyauté sans faille. Comme lui, il comprenait assez les Québécois pour ne pas les brusquer dans leur cheminement, tout en les tirant vers le haut par la persuasion. Comme lui aussi, il pensait devoir s'accorder au rythme de leur évolution et s'abstenir de fustiger les appréhensions qui ont freiné leur élan, au moment de faire le grand saut.

Il n'en a pas moins souffert de l'échec crève-cœur du référendum de 1995 et de l'étiollement du sentiment souverainiste. Néanmoins, personne n'a jamais perçu chez lui de découragement et encore moins d'amertume. Car il croyait à la vitalité et à la résilience du peuple québécois et mettait tous ses espoirs dans un nouvel essor des générations montantes.

Il a maintenant rejoint, dans la mémoire et la reconnaissance collectives, la valeureuse cohorte des Lévesque, Parizeau, Laurin, Landry, Paillette et de tant d'autres dont le cœur a battu pour le Québec.

Adieu, Marc-André, repose en paix dans notre amitié et dans notre affection.

Me Jean-Claude Scraire, premier chef de cabinet du ministre Bédard à la Justice en 1976, fera carrière, deviendra plus tard PDG de la Caisse de dépôt et placement du Québec pendant dix ans

Marc-André Bédard a servi les intérêts des Québécoises, des Québécois et du Québec de multiples façons. Publiquement d'abord comme député de Chicoutimi et comme ministre de la justice et procureur général.

Je me souviens d'une année où son programme de lois à faire adopter avait atteint la vingtaine. Au cours de ses années comme ministre du gouvernement du Parti québécois, il a modifié en profondeur des pans entiers du code civil dont des dispositions majeures visant l'égalité des femmes et des hommes, modifié des dispositions majeures de la charte des droits et libertés notamment sur la non-discrimination, réformé la commission de police, le service de police de la ville de Montréal. Il a introduit le premier système ouvert et transparent de nomination des juges, Il a aboli les tavernes réservées aux hommes sans levée de boucliers grâce à une clause grand-père qui n'a que peu été utilisée. En effet, un an après l'adoption de la loi, il restait très peu de tavernes qui n'avaient pas compris au moins ceci : il était bien préférable pour leurs revenus de laisser entrer les femmes. Il a fait face à une grève des camionneurs et à une grève de la Sûreté du Québec.

La décision la plus courageuse de sa vie politique, il la prit au profit des droits des femmes. Ce fut le dossier délicat – légalement et socialement – du Dr Morgentaler. Le Dr Morgentaler défendait l'accès à l'avortement pour les femmes et était poursuivi pour avoir pratiqué des



Me Jean-Claude Scraire, premier chef de cabinet du ministre de la Justice Marc-André Bédard en 1976 en compagnie de son fils, Me Stéphane Bédard, qui deviendra ministre responsable du Conseil du Trésor dans le gouvernement de Pauline Marois. Photo prise suite à la cérémonie funéraire de Chicoutimi regroupant d'anciens attachés politiques du ministre Bédard.

avortements. Il avait été acquitté 3 fois par des jurys qui avaient réussi à trouver diverses raisons. Un dossier criminel était encore pendant contre lui le 15 novembre 1976, lors

de l'élection qui mena le Parti québécois au gouvernement et Marc-André aux postes de procureur général et ministre de la justice. Reconnaisant et invoquant l'évolution de la pensée sociale au Québec, Marc-André Bédard ordonna un arrêt des procédures contre Dr Morgentaler. Mais surtout il ordonna aussi que plus aucune accusation de ce type ne soit déposée par les procureurs de l'État du Québec. Il invita alors le gouvernement fédéral à modifier le code criminel pour légaliser et encadrer l'avortement. Ce n'est qu'en 1988 que la Cour suprême du Canada déclara inconstitutionnelle la loi contre l'avortement. Le Québec avait dessiné, seul et en avant de tous au Canada, la marche à suivre pour respecter les droits des femmes.

J'ai rencontré Marc-André Bédard au congrès de fondation du Parti québécois. Il était candidat à l'exécutif national. A la demande de René Lévesque. Et dans son équipe.

Je l'ai vraiment connu en travaillant avec lui à l'Assemblée nationale, après son élection de 1973, dans les années où le parti québécois formait l'opposition officielle avec Jacques-Yvan Morin comme chef soit fin 1973 à 1976. C'est alors que j'ai découvert ses talents et ses vertus.

Tellement proche des personnes que ce soit dans son comté ou ailleurs. Toujours à s'attarder pour converser avec le monde. Têtu, peut-on dire, ou plutôt persévérant, dans les dossiers qui lui tenait à cœur. Prudent bien sûr, mais avançant en ralliant tous et chacun à son objectif ou à son idée, en unissant, sans se faire d'ennemis. C'est à cette époque aussi que j'ai connu Nicole. La passionaria de l'indépendance du Québec. Puis leurs enfants dont certains que j'aurai l'occasion de mieux connaître par la suite.

Têtu Marc-André, disais-je. Une anecdote. Quand Marc-André Bédard a été nommé ministre de la justice, il s'est mis dans la tête qu'il voulait m'avoir comme chef de cabinet. Alors que 2 mois plus tôt j'avais pris des engagements avec un bureau d'avocat de Montréal auprès de collègues et amis. Je voulais surtout retourner à Montréal auprès de mes 3 enfants en bas âge. Marc-André m'a parlé 2 fois. Tentant de me convaincre. Et moi j'invoquais surtout mes engagements récents envers le bureau d'avocats. Quelques jours passèrent. Puis l'avocat senior du bureau vint me voir et dit : " OUI ! j'ai eu un appel de Monsieur Lévesque. Il paraît que tu ne peux pas aller travailler au cabinet à cause de tes engagements ici. Que voulais-tu que je lui dise? Sinon que bien sûr on te libère de tes engagements si tu veux y aller'. Non seulement il était têtu mais il était

gentiment et efficacement ratoureux pour atteindre ses objectifs.

Il en fut donc ainsi. Et je vous le dis en toute simplicité et franchise. J'y suis allé parce que c'était Marc-André Bédard. Et avec quelques collègues on a formé une équipe dévouée, intègre et compétente autour et avec Marc-André. A son image. Les Suzanne Lavoie Gaudreau, Francine Boilard, Carole Bissonnette, Céline Porlier, Hélène Grenier ... qui sont ici ce soir, avec les Denis Blais, Jean-Claude Dallaire le gars de la région, Violette Dion dans le comté, Coudée aussi dans la région, Micheline Brochu sur les dossiers d'égalité des femmes en liaison avec Madame Payette, Charles Grenier responsable de ces tribunaux qu'il apprécia tellement qu'un jour il est devenu lui-même un juge respecté et vraiment honorable, Jean-Robert Nadeau, décédé tout récemment, qui avait quitté Radio Canada pour rejoindre l'équipe et qui devint procureur de la couronne, un des dossiers qu'il avait aimé particulièrement au sein du cabinet. Puis d'autres nous ont suivi. Jocelyne Olivier, Guy Godrot.

Je les remercie ici, parce que Marc-André Bédard, vous le savez, vous qui l'avez connu, aurait insisté pour que je les mentionne et témoigne de leur travail. Car c'était un homme d'équipe. Il n'a jamais pensé changer le monde seul. Mais il pensait que le monde pouvait changer le monde c'est pourquoi il ralliait, il ralliait constamment. S'il était ici, il nommerait tous les militants du Parti québécois qu'il a connus, tous ses collègues députés et ministres, et des membres d'autres cabinets, les Boivin, Carpentier, Tremblay, ses confrères avocats et avocates, les responsables de l'Université du Québec, du CEGEP et de la cathédrale de Chicoutimi, 3 institutions pour lesquelles il s'est tellement dévoué. Il nommerait aussi des dirigeants d'Alcan de la belle époque et de plus récemment s'ils ont bien défendus la région.

En fait vous vous en tirez bien avec moi, car s'il était ici il nommerait tant de gens que vous en auriez jusqu'à tard dans la nuit.

Pour tous ceux-là — et pour notre équipe — je rends hommage à Marc-André Bédard, un militant nationaliste et souverainiste inébranlable, le plus grand ministre de la justice que le Québec ait connu, un homme de région et de famille.

Puisse le plus grand nombre s'en souvenir, mais il aimerait qu'on regarde en avant et que j'ajoute : " Puisse surtout le plus grand nombre s'en inspirer".

Xilitla, Las Posas

Par Yves Delage



À 445 kilomètres de Mexico (6h48 en auto) se trouve la ville de Xilitla, population 52,000 pour l'agglomération globale. Cette ville se trouve dans l'état de San Luis Potosi, au Nord de Hidalgo.



Pour s'y rendre, il faut traverser la Sierra Madre orientale, ce qui permet de voir, à l'ouest de la Sierra, un paysage quasi désertique alors qu'à l'est, c'est verdoyant, même luxuriant. À l'est de la sierra se trouve le golf du Mexique. Xilitla est à 626 mètres d'altitude, ce qui est relativement bas, Mexico étant à 2,400 mètres à certains endroits.

Xilitla est un Pueblo magico . (voir Le Monde Juridique, 26-1 page 13) ce qui signifie que la ville est un endroit touristique beau et bien entretenu. Mais il y a surtout, à Xilitla, Las Posas, situé au nord de la ville.

La beauté naturelle de Xilitla a donné l'idée à l'excentrique artiste anglais [Edward James](#) (1907-1984) de créer [Las Pozas](#) (« les Bassins »), un jardin dans une forêt tropicale humide juste à l'extérieur de la ville. Il comporte plus de 32 hectares de cascades et de bassins parsemés de sculptures [surréalistes](#) en béton. Le but de James était de créer un « [Jardin d'Éden](#) » à Las Pozas. Le site est maintenant entretenu par une fondation et ouvert au public.

Edward James naquit le 16 août 1907 d'un magnat américain des trains qui avait déménagé en Angleterre et qui s'était marié avec Evelyn Forbes, réputée fille naturelle de Edouard VII ce qui aurait fait d'Edward James un prince de la couronne.

James est surtout connu comme un amateur et mécène précoce du surréalisme, mouvement né des incertitudes et des bouleversements politiques de l'entre-deux-guerres aidé des découvertes psychanalytiques de [Freud](#). Rejetant la domination de la rationalité bourgeoise, les surréalistes s'échappaient dans l'irrationalité, le rêve et l'inconscient. Il fut le mécène d'artistes comme Salvador Dali, René Magritte, Picasso et Stravinsky.

Rejeté par la société anglaise après son divorce de [Tilly Losch](#), danseuse, chorégraphe, actrice et peintre autrichienne, il se retira dans son domaine de 32 km² de West Dean House dans le [Sussex](#).

Il converti le pavillon de chasse de son père, Monkton, en une vitrine de sa pensée surréaliste, qui, éventuellement se réalisa complètement à Las Posas.

C'est au Mexique que James trouva un terrain propre à compléter son rêve, un jardin surréaliste de sculptures où sont disposées environ 36 monuments en béton. s'élevant parfois sur quatre étages. Les nombreux sentiers du jardin sont constitués de marches, rampes, ponts et passerelles étroites et sinueuses qui traversent la vallée Ces œuvres furent exécutées par Plutarco Gastélum Esquer qui s'installa dans le château (La Posada El Castillo qui était la demeure de Edward James) avec sa femme et ses 4 enfants. Il avait jusqu'à 150 aides pour réaliser les Sculptures. Aujourd'hui, ce château est un hôtel de luxe.

Chaque sculpture est unique et porte un nom tel que le « Pont de la fleur de lys », « Le cinéma », « Le chemin des serpents », « l'escalier vers le ciel », « La structure de trois étages qui pourraient être cinq » etc.

Sur le terrain, il y a de tout. Une jungle, de l'eau, des fleurs, des animaux. On peut voir ici un dialogue entre la nature

et l'auteur des merveilles qui y sont incorporées. On peut s'imaginer arriver en ces lieux et ne pas savoir que penser. Quelle civilisation y avait habité?

Sur ce terrain, il y a aussi un restaurant. C'est d'ailleurs là que j'ai appris l'existence d'un légume que je ne connaissais pas et dont je raffole maintenant. Le jicama est un légume-racine qui ressemble en texture à la pomme de terre mais, comme son nom veut dire en nahuatl, qui a du goût.

Décrire les sculptures est impossibles. Il faut les voir. Je vous en ai mis quelques-unes mais si vous êtes intéressés je vous conseille de voir le film suivant. ([Cliquez-ici](#))

Las Posas est ouvert de Mercredi à Lundi. L'entrée au jardin doit être achetée sur le site web ou au kiosque touristique dans la place principale de Xilitla pour 150 pesos soit moins de \$10.00 cad

C'est un site du Mexique, unique au monde.





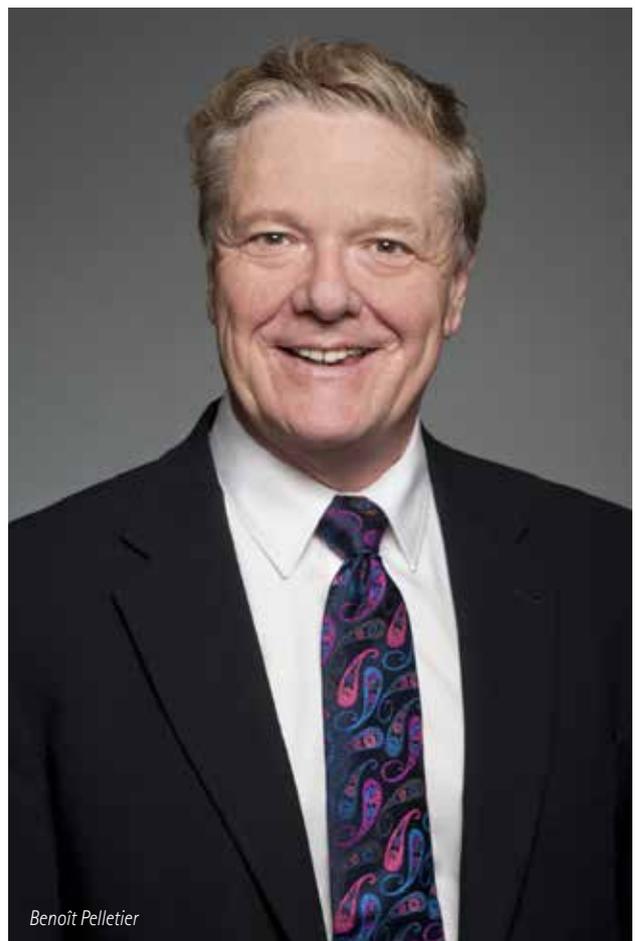
Le titre de professeur éminent décerné à Benoît Pelletier pour sa carrière d'influence, de dévouement et de service

Source : Université d'Ottawa

Depuis plus de trente ans, l'Université d'Ottawa bénéficie de l'expérience et du savoir exceptionnels du professeur Benoît Pelletier. En reconnaissance de sa vaste influence dans le domaine du droit constitutionnel et de son excellence dans ses rôles de chercheur, d'enseignant et de mentor, l'Université d'Ottawa lui a décerné le titre de professeur éminent.

Mû par la conviction profonde que le droit doit servir le mieux-être de tous les Canadiens et Canadiennes, le professeur Pelletier s'est donné pour mission de jeter un regard critique sur les grands enjeux touchant les appareils judiciaire, gouvernemental et législatif. Il est entré en 1990 à la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et s'est vite hissé au rang de sommité dans le domaine du droit constitutionnel. Il est l'auteur du premier traité au Canada sur la procédure de modification de la Constitution issue du rapatriement, paru en 1996. Plusieurs publications d'envergure ont suivi, notamment des ouvrages en français, en anglais, et espagnol et en allemand, largement connus et abondamment cités au Canada et ailleurs dans le monde.

Le professeur Pelletier a décidé d'interrompre sa carrière universitaire en 1998 pour se lancer en politique. Député de la circonscription de Chapleau à l'Assemblée nationale du Québec, il a occupé la fonction de ministre pendant six ans, pour ensuite retourner à l'université en 2008.



Benoît Pelletier

Fort du savoir et de l'expérience uniques qu'il a acquis tout au long de son parcours peu banal, le professeur Pelletier

a mis au jour des champs de recherche qui seraient autrement restés dans l'ombre. Ses travaux portent sur des questions complexes, qu'il analyse de manière à les rendre compréhensibles non seulement pour les membres de la profession juridique, mais aussi pour le grand public. Il est d'ailleurs régulièrement invité par les médias canadiens pour donner son avis sur divers sujets, comme les pouvoirs de la Cour suprême ou l'évolution des droits des Autochtones. Par ses efforts de mobilisation des connaissances, il contribue à la construction et à la redéfinition de l'identité canadienne, en attirant l'attention sur des pages de notre histoire dignes d'un plus grand intérêt ou sur des réalités du monde actuel qui sont mal comprises.

Ce don pour expliquer de façon simple et compréhensible les notions les plus compliquées fait de lui un excellent enseignant. Sa réputation de mentor aussi bienveillant qu'accessible et ses nombreux prix et nominations en

enseignement témoignent de sa volonté de former des professionnelles et des professionnels compétents qui seront aussi engagés dans la vie citoyenne.

L'Université d'Ottawa décerne le titre de professeur éminent ou professeure éminente à des universitaires chevronnés en reconnaissance de leur rendement exceptionnel dans les activités savantes et de leur supériorité dans un domaine particulier, ainsi que pour l'excellence de leur enseignement. Cette distinction n'est accordée qu'à un maximum de 25 membres réguliers et permanents du corps professoral de l'Université. Le professeur Pelletier est le premier à recevoir ce prestigieux honneur à la Section de droit civil.

La Section de droit civil adresse ses plus respectueuses félicitations à Benoît Pelletier pour cette distinction exceptionnelle!

Nomination d'une présidente du conseil d'administration de la CNESST

Source : cnesst.gouv.qc.ca

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) est fière de souligner la décision du Conseil des ministres de nommer Mme Louise Otis, à titre de présidente du conseil d'administration de la CNESST.

Diplômée de la Faculté de droit de l'Université Laval et membre du Barreau du Québec depuis 1975, Mme Otis s'est spécialisée en droit du travail et en droit administratif jusqu'à son ascension à la magistrature. En 1983, elle a orienté sa pratique vers le droit public et le droit constitutionnel, à la suite de l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits et des libertés. Parallèlement, elle a enseigné à la Faculté de droit de l'Université Laval, de 1984 à 1987, et à l'École du Barreau du Québec pendant près de 10 ans.

En 29 ans de magistrature, notamment comme juge à la Cour d'appel du Québec, Mme Otis a participé à plus de 3 000 jugements en matière de droit administratif, civil, criminel et commercial. En raison de ses grandes com-

pétences, elle a été recrutée par le secrétaire général des Nations Unies en 2007 pour réviser le système d'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies et en proposer un nouveau.



Louise Otis

Depuis son retrait de la magistrature, elle exerce la profession de médiatrice et d'arbitre en matière civile et commerciale. Elle est professeure adjointe à la Faculté de droit de l'Université McGill. Elle est présidente du tribunal administratif de l'Organisation de coopération et de développement économiques et du tribunal d'appel de l'Organisation internationale de la Francophonie.

[Cliquez ici pour lire la suite de l'article](#)

Investigation numérique : une introduction

Par Calvin Bedros, M. Sc., CFCE, directeur principal,
Enquête juri-informatique chez MNP à Montréal

Si on vous demandait de tenter de déterminer en quoi consiste l'investigation numérique, ce qu'on appelle aussi l'informatique judiciaire (en anglais « digital forensics »), qu'est-ce qui vous viendrait à l'esprit en premier lieu? Peut-être tenteriez-vous d'établir un parallèle avec la série télé Les Experts (CSI) ou le personnage de Da-Xia dans District 31... Si la fiction s'inspire assurément de la vraie vie, il faut cependant la nuancer si on veut peindre un portrait juste de la réalité. En effet, il n'est pas toujours aussi simple et rapide d'obtenir des données des différentes sources dont on dispose. Soulignons toutefois que l'imagination, la créativité et l'esprit d'innovation des artisans du petit et du grand écran inspirent à l'occasion les inventions et techniques actuelles. Je pense notamment à deux dispositifs célèbres que j'ai vus à la télévision dans ma jeunesse et qui sont devenus réalité : 1) le « communicateur » de Star Trek et 2) la montre de Dick Tracy. L'un a motivé la création du téléphone à clapet et l'autre... eh bien, vous le savez, les gens parlent maintenant à leur montre.

Revenons à la question qui nous occupe : qu'est-ce que l'investigation numérique? C'est une approche scientifique permettant d'obtenir et d'analyser des données tout en préservant l'intégrité de la source de données, qui peut être un ordinateur, un téléphone intelligent, une clé USB ou tout autre dispositif stockant des données de manière électronique. Les résultats de cette analyse pourront ultimement être utilisés devant un tribunal comme preuve scientifique. Ce qu'on appelle

« méthode scientifique » est le processus par lequel des actions répétées permettent d'obtenir invariablement des résultats identiques. Le recours à une approche scientifique dans l'investigation numérique permet de valider l'intégrité des données.

Comment savoir que la preuve est le reflet de l'original, également appelée copie conforme, image ou clone?

Certaines formules mathématiques (algorithmes) sont utilisées pour assurer l'exactitude des résultats, c'est-à-dire que copie et original sont identiques. C'est ce qu'on appelle la « valeur de hachage ». On peut établir une valeur de hachage de n'importe quelle donnée d'un appareil multimédia. On peut hacher l'élément dans son ensemble ou encore des fichiers individuels et les éléments de données qu'ils contiennent. La valeur de hachage est calculée à l'aide d'une formule particulière. Plusieurs algorithmes de hachage sont déjà bien connus, notamment MD5, SHA1 et autres variantes de SHA.

En fait, la valeur de hachage est comme une empreinte digitale. Au niveau le plus élémentaire, les données sont stockées sous la forme d'une série dite binaire de 1 et de 0. L'algorithme de hachage prend ces 1 et ces 0 et génère une valeur de hachage alphanumérique de 32 caractères (ou plus). La modification d'un seul chiffre binaire dans les données (parmi des milliards) génère une valeur de hachage complètement différente, ce qui en fait un outil fort précieux pour garantir la précision. En théorie, il ne devrait pas exister deux valeurs de hachage identiques, sauf s'il s'agit exactement des mêmes données. Nous procédons donc en calculant la valeur de hachage du dispositif ou des fichiers sources avant imagerie/clonage/copie, puis celle de l'image/clone/copie

obtenue; lorsqu'elles correspondent, on parle de « correspondance de hachage ». C'est donc dire que l'original et son image/clone/copie contiennent les mêmes données.

Remarque : une image judiciaire est une copie bit à bit (c'est-à-dire de l'ensemble des 1 et 0) du support électronique, y compris de tous les fichiers supprimés, de l'espace non affecté et de l'espace libre. C'est en quelque sorte un portrait statique, qui est ensuite utilisé pour l'analyse et la conservation des données. Un clone est aussi une copie bit à bit de l'original, également destinée à l'analyse et à la conservation des données, mais qui sert de copie de

travail, donc pouvant être modifié.

Quelles sont les étapes d'une investigation numérique?

Pour obtenir des résultats probants, une démarche en sept étapes devient essentielle pour tout spécialiste de l'investigation numérique : 1) planification et préparation, 2) identification des dispositifs à investiguer, 3) détermination de la méthode la plus fiable d'un point de vue scientifique pour cloner ou extraire des données, 4) préservation des preuves et données, 5) utilisation de termes de recherche pour éliminer les données non pertinentes et affiner les résultats, 6) analyse des résultats et, enfin, 7)

production d'un rapport ou de constatations. Dans le meilleur des cas, les spécialistes de l'investigation numérique tenteront de suivre ces indications dans leur intégralité.

À quelles fins? À quoi sert l'investigation numérique?

Partout dans le monde, des personnes de tous âges ont accès aux ordinateurs et aux médias numériques. La plupart des utilisateurs ne sont pas conscients des traces qu'ils laissent dans leurs appareils. Les téléphones portables et les montres intelligentes sont des miniordinateurs qui recueillent d'énormes quantités de données sur tout ce que font leurs propriétaires. Ces appareils sont « à l'écoute » et créent des registres d'événements. On peut extraire des données des ordinateurs des véhicules, des réfrigérateurs et télévisions intelligents, des systèmes de sécurité numériques... Si un appareil est doté d'une puce ou d'une mémoire, on peut en principe accéder à ses données.

L'investigation numérique peut jouer un rôle important dans le cadre d'enquêtes sur la propriété intellectuelle, de fraude, de vol de données, de prévention des pertes, de récupération de données effacées, de violation de réseaux, de harcèlement en milieu de travail, d'enquêtes sur les litiges et dans bien d'autres cas.

En cas de doute ou de soupçons, il est primordial de vous entourer d'un expert en enquête juri-informatique qualifié et expérimenté. N'hésitez pas à communiquer avec Calvin Bedros.

Calvin Bedros, MNP, directeur principal,
Juri-informatique TI
calvin.bedros@mnp.ca
514.861.9724



MNP

**Félicitations
Corey Anne Bloom,
FCPA, FCA**

Nous sommes fiers de féliciter Corey Anne Bloom, qui a reçu le prestigieux titre de Fellow (FCPA, FCA) de l'Ordre des Comptables professionnels agréés.

Cette distinction reconnaît les 25 années de dévouement et de contributions de Corey à sa profession et aux domaines de la juricomptabilité, des enquêtes, de la prévention de la fraude, du soutien en cas de litiges et de résolution de conflits, identification et suivi des actifs, lutte contre le blanchiment d'argent et enquêtes en cas d'inconduite au travail.

Corey Anne Bloom, FCPA, FCA, CA•EJC, CFF, CFE, membre émérite de l'ACFE
Associée et Leader pour la région de l'Est du Canada,
Service d'enquêtes et de juricomptabilité
514.228.7863 | corey.bloom@mnp.ca

Partout où mènent les affaires **MNP.ca**



Lucie Lemonde et Jean-Pierre Ménard honorés par le Barreau

Source : UQAM

La professeure obtient un Mérite à titre posthume, tandis que le diplômé reçoit la Médaille du Barreau.

Le Barreau du Québec décerne un Mérite à titre posthume à Me Lucie Lemonde, décédée en février dernier, ainsi que la Médaille du Barreau à Me Jean-Pierre Ménard (LL.B., 1978). Les distinctions seront remises lors d'une cérémonie qui aura lieu à l'occasion de la Journée du Barreau du Québec, le 17 juin prochain à Montréal.

Lucie Lemonde



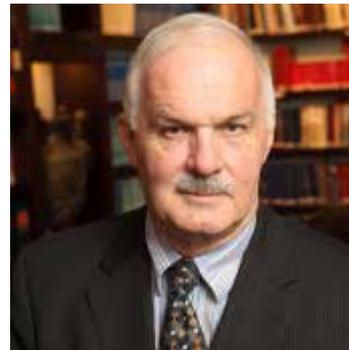
Lucie Lemonde
Photo: Nathalie St-Pierre

Juriste pionnière, chercheuse accomplie, professeure inspirante au Département des sciences juridiques et citoyenne engagée, Lucie Lemonde a dédié sa vie à lutter contre les injustices et à défendre l'avancement des droits humains.

Menant sa carrière d'universitaire et d'avocate hors des sentiers battus, Lucie Lemonde s'intéressait dès son admission au Barreau en 1974 aux décisions arbitraires et abusives des autorités carcérales ayant comme effet l'augmentation de la sévérité et de l'inhumanité des conditions de détention des prisonniers. Approfondissant le sujet durant sa maîtrise puis son doctorat en droit, elle a dénoncé la zone de non-droit que constituait le milieu carcéral et revendiqué pour les détenus le maintien de leurs droits fondamentaux prévus par les Chartes. Elle s'est également penchée

sur les conditions de détention inhumaines des femmes, sur les pratiques d'enfermement des mineurs sous protection et sur les traitements différentiels entre l'incarcération des hommes et celle des femmes.

Jean-Pierre Ménard



Jean-Pierre Ménard

Le parcours professionnel de Me Jean-Pierre Ménard se caractérise à la fois par l'originalité de ses contributions et l'importance qu'elles ont eue et continuent d'avoir pour l'amélioration du droit québécois.

Champion du droit de la santé au Québec, défenseur des usagers du système de santé et incessamment soucieux de la protection des personnes les plus vulnérables, Me Ménard a développé une expertise poussée en matière de responsabilité médicale. Dès les tout débuts de sa carrière, il s'est attaqué au problème de la disproportion entre les moyens de ses clients et les structures bien établies du système de santé de même que les assureurs représentant les professionnels et les établissements de santé. Avec un talent hors du commun, il a consacré sa carrière à rendre accessible le type de recours invoquant la responsabilité médicale pour l'ensemble de la population québécoise.

De plus, Me Ménard a contribué de façon tout à fait exceptionnelle à l'avancement du droit médical et de la bioéthique, particulièrement dans le cadre de l'élaboration de la loi sur l'aide médicale à mourir.

Lynne Kassie reçoit le Mérite Christine-Tourigny



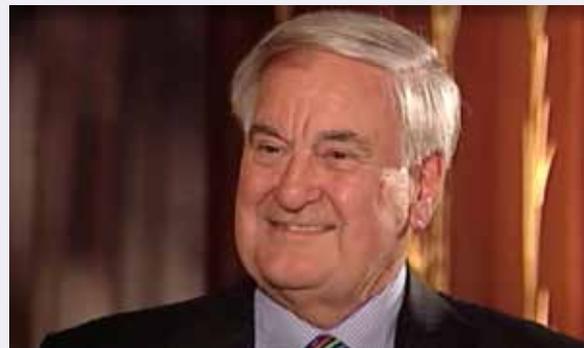
Lynne Kassie, Ad. E.

Le Mérite Christine-Tourigny est un des hommages les plus distinctifs du Barreau du Québec. Il est attribué chaque année pour souligner l'engagement social et la contribution particulière d'un membre à la progression des femmes dans la profession.

Cette année, la distinction est conférée à Lynne Kassie, Ad. E., cheffe de notre groupe de Droit de la famille. Depuis ses débuts au cabinet, Me Kassie a agi telle une mentore auprès de nombreuses avocates et continue de briller par ses conseils judicieux, son énergie et sa passion pour la profession. Le Mérite lui sera officiellement décerné lors de la Journée du Barreau, le 17 juin.

Pour Andrew Penhale, chef de la direction de RSS, cette distinction vient récompenser une tradition à laquelle Me Kassie a toujours contribué. « Benjamin Robinson et Joseph Shapiro ont fondé le cabinet en 1921 parce trop de portes leur étaient fermées pour cause de discrimination. Depuis ses origines, donc, le cabinet milite pour l'engagement social et l'élimination de la discrimination. En attirant des femmes et en favorisant leur participation à la vie de RSS, Lynne a contribué à perpétuer ce dynamisme qui fait notre fierté. »

Décès de Guy Saint-Pierre 1934 - 2022



Joseph Armand Guy Saint-Pierre, né le 3 août 1934 à Windsor Mills (Québec) et mort le 23 janvier 2022 à Montréal, est un ingénieur, homme d'affaires et homme politique canadien. Entre 1970 et 1976, il est député libéral de Verchères puis de Chambly à l'Assemblée nationale du Québec et ministre dans le premier gouvernement de Robert Bourassa.

Au terme de sa carrière politique, il se tourne vers le monde des affaires, orchestrant la fusion des deux plus grandes sociétés montréalaises de génie-conseil au sein du groupe SNC-Lavalin en 1991.

Biographie

Guy Saint-Pierre est le fils d'Armand Saint-Pierre, un arpenteur-géomètre de la région des Bois-Francs et d'Alice Perra, une américaine originaire du Massachusetts.

Il étudie au Collège Sacré-Cœur de Victoriaville avant de débiter à l'automne 1953 son baccalauréat en génie civil à l'Université Laval d'où il est diplômé au printemps 1957. Pour défrayer ses études de premier cycle il s'engage dans le Corps-école des officiers canadiens (CÉOC), le programme universitaire d'élève-officier de l'Armée canadienne et sert à titre de capitaine dans le corps du Génie de l'armée de terre. Récipiendaire de la bourse Athlone, il s'envole à l'été 1957 vers Londres avec son épouse Francine Garneau pour compléter une maîtrise en génie civil à l'Imperial College of Science and Technology de l'Université de Londres, d'où il sort diplômé en 1959.

Il décède le 23 janvier 2022 dans sa résidence à Montréal à l'âge de 87 ans. ([Suite](#))

La bibliothèque de l'ITHQ nommée en l'honneur de Me Gérard Delage



La Bibliothèque Gérard Delage a été inaugurée le 5 mai 2022 à l'ITHQ lors d'un dîner digne qui n'a rien à envier à un véritable dîner d'État dont le fondateur aurait été grandement fier.

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) a organisé une soirée pour le dévoilement du nouveau nom attribué à la bibliothèque de l'ITHQ en l'honneur de Me Gérard Delage, l'un des précurseurs de la gastronomie au Québec.

Avocat, artiste, journaliste, écrivain, gestionnaire, humoriste, gastronome, œnologue et syndicaliste québécois, Gérard Delage a eu plusieurs vies qui l'ont mené à contribuer de manière significative au développement de l'art culinaire, de l'hôtellerie et du tourisme au Québec.

Convaincu de la nécessité d'une formation spécialisée pour les métiers de la profession, Me Gérard Delage a participé à la mise sur pied de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, où il a d'ailleurs enseigné le droit hôtelier.

Créée en 1980 par l'Association des hôteliers en son honneur, la Fondation Gérard-Delage continue d'œuvrer pour recueillir des fonds qui permettront d'encourager et de soutenir le perfectionnement en art culinaire et en gestion hôtelière au Québec.

La Bibliothèque Gérard-Delage rend ainsi hommage à l'héritage d'une personnalité reconnue comme figure inspirante de la profession, qui a sans aucun doute profondément influencé l'essor de la culture gastronomique à Montréal et au Canada.

En reconnaissance du précieux legs culturel que Me Gérard Delage laisse derrière lui, une plaque d'honneur dévoilée

aujourd'hui sera prochainement apposée à l'entrée de la bibliothèque qui porte désormais son nom.

Pour l'occasion, un magnifique repas 5-services, avec l'accord des vins, a été préparé et servi par les étudiants et professeurs de l'ITHQ.



De gauche à droite : Yves Delage, Danielle Ouimet, Robert Piché, Clodine Desrochers, Louis-Paul Allard, l'Honorable Liza Frulla



De gauche à droite : Yves Delage, Clodine Desrochers, Robert Rosa, Bassam Touchan, Pari Monti, l'Honorable Liza Frulla, Denis Paquin, Danielle Ouimet, Louis-Paul Allard, Robert Piché.



De gauche à droite : Pari Monti, l'Honorable Liza Frulla, Yves Delage

Enquête du Barreau de l'Ontario sur les examens d'accès à la profession

SOURCE : Le Barreau de l'Ontario

L'enquête concernant les examens d'accès à la profession du Barreau est complexe et évolue rapidement. Tout porte à croire que le contenu de l'examen a été consulté sans autorisation, soit par tricherie, en violation des Règles et protocole d'examen, compromettant ainsi l'intégrité de la prochaine période d'examen. Des preuves indiquent la participation possible de tiers à cette activité.

Cette semaine, l'équipe d'enquête externe engagée par le Barreau a envoyé des lettres aux personnes qui pourraient être impliquées dans le scénario de tricherie. Ces personnes ont été informées qu'elles feront l'objet d'une enquête réglementaire sur leur conduite dans le cadre des examens.

Les lettres demandent également de fournir aux enquêteurs tous les documents et informations utiles à l'enquête. Il s'agit d'une étape importante pour faire avancer l'enquête.

« Le Barreau doit s'assurer que le processus d'évaluation des prochains examens est valide et défendable et qu'il contribuera à l'obtention du permis pour les nombreux candidats qui ne font pas l'objet de l'enquête et qui n'ont pas triché, a déclaré Diana Miles, chef de la direction. Il n'était pas possible de poursuivre les examens en ligne pendant l'enquête en cours. La prestation en personne offre le degré de sécurité nécessaire pour garantir l'intégrité des examens et protéger la réputation de tous les candidats qui ne sont en aucun cas impliqués dans l'enquête. »

Comme [annoncé le 7 avril](#), l'horaire des séances des examens d'été d'avocat(e) plaidant(e) et de procureur(e) est passé de juin à juillet. Ce report de quatre semaines est nécessaire pour assurer la prestation sécuritaire et efficace des examens en personne dans cinq villes de la province. La tenue d'examens en personne comprend la réservation

de grandes salles, la mise en place de mesures de sécurité, l'élaboration et la mise en œuvre de protocoles de sécurité et de mesures de sécurité liés à la COVID-19 et la prestation de mesures d'adaptation fondées sur des motifs du Code des droits de la personne aux candidats qui en ont besoin.

Tous les examens pour le cycle d'accès à la profession 2022-2023 auront lieu en personne. Il n'y aura pas d'examens en ligne. Les textes d'étude et les compétences qui seront examinées restent inchangés. Ces mises à jour sont nécessaires pour garantir un processus d'examen défendable.

Le Barreau a pris des mesures pour tenter d'atténuer certaines difficultés en prolongeant le délai pour reporter les examens et en fournissant une aide financière par le biais du programme de prêts. Le Barreau continue d'offrir des mesures d'adaptation fondées sur des motifs du Code des droits de la personne pour les dates d'examens fixées.

« Je reconnais le stress et l'anxiété causés par les changements apportés au cycle actuel des examens. Afin de protéger l'ensemble du processus d'accès à la profession, et pour éviter l'annulation complète des examens, nous avons pris la décision difficile de passer de la prestation des examens en ligne en juin à la prestation des examens en personne en juillet, a déclaré Teresa Donnelly, trésorière du Barreau de l'Ontario. Quels que soient nos efforts, nous savons que cette décision touche de nombreux candidats, qu'il s'agisse de leurs projets de carrière, de ressourcement après de longues études ou de vacances en famille ou avec leurs proches. Je suis sincèrement désolée pour ceux qui subissent ces impacts. Il est important que les candidats et candidates qui subissent les effets négatifs de cette décision recourent au [Programme d'aide aux membres](#)

pour un accès confidentiel à des services de counseling, de l'encadrement, des ressources en ligne et un programme de soutien par les pairs, s'ils en ont besoin. »

Les renseignements concernant les enquêtes menées par le Barreau de l'Ontario sur des personnes précises

sont confidentiels, jusqu'à ce qu'elles aboutissent à des procédures règlementaires, qui seront alors publiques.

Le Barreau s'engage à garantir un processus équitable, juste et dans l'intérêt du public. Des mises à jour seront communiquées dès qu'elles seront disponibles.

23^e Gala du rayonnement des diplômées et diplômés

L'Université de Sherbrooke honore des ambassadrices et ambassadeurs remarquables

Visionnaires et inspirants pour les futures générations : les ambassadrices et ambassadeurs qui ont reçu tous les honneurs lors du 23^e Gala du rayonnement des diplômées et diplômés de l'Université de Sherbrooke ont de quoi être fiers de leur parcours! Plus de 300 personnes s'étaient donné rendez-vous pour les rencontrer et vivre cet événement inoubliable et riche en émotions au Centre sportif Yvon-Lamarche, qui, complètement métamorphosé, arborait un décor des plus élégants.

Pour son parcours professionnel et son engagement envers l'éducation supérieure, le diplômé de la Faculté de droit Robert F. Hall a reçu le titre de grand ambassadeur. Huit autres diplômés et diplômées ont reçu le titre d'ambassadrice ou d'ambassadeur : Sarah Baribeau, Jean-François Bergeron, Marie-Claude Bibeau, Hélène Boisjoly, Marius Cloutier, David Julien, Rakia Laroui et Luc R. Borduas. Ces prestigieuses distinctions viennent souligner les réalisations exceptionnelles de ces personnalités d'envergure, qui brillent dans leurs domaines.

Le Pr Pierre Cossette, recteur de l'Université de Sherbrooke, a tenu à féliciter les nouvelles personnes ambassadrices et à exprimer toute sa fierté de voir des diplômées et diplômés qui ont su se démarquer : « Ces personnes incarnent les valeurs d'humanisme, d'engagement, d'innovation et d'excellence qui caractérisent l'UdeS. Par leurs réalisations, nos ambassadrices et nos ambassadeurs sont des exemples de citoyennes et de citoyens responsables qui changent le



Les neuf personnes ambassadrices étaient réunies sur scène en fin de soirée.
Photo : Simon Rancourt, collaborateur

monde, exactement comme nous les envisageons dans la vision qui guide les actions de l'Université de Sherbrooke. Toute la communauté universitaire se félicite de les compter parmi la grande famille de l'UdeS. »

L'Université de Sherbrooke a offert à chaque lauréate et lauréat un hommage personnalisé accompagné de prestations artistiques hautes en couleur. Des artistes de la région aux multiples talents ont impressionné les spectateurs par la maîtrise de leur art. Amay Laoni, Jérôme Couture et Simon Morin au chant, Anne-Marie Leblanc au violoncelle et Amandine Gonzalez en danse ont su s'adapter aux goûts personnels de chaque personne honorée pour lui faire vivre de grandes émotions.

[Pour lire la suite de l'article et découvrir le parcours des personnes ambassadrices](#) »

À la mémoire de Hon. Lawrence A. Poitras 3 avril 1931 - 9 avril 2022

C'est avec une immense tristesse que nous vous annonçons le décès de l'Honorable Juge Lawrence A. Poitras c.r., survenu à Montréal, le 9 avril 2022.

Il était le fils de feus Harold Poitras, et d'Anne-Marie Gendron, et frère de feu Roger E. Poitras.

Il laisse dans le deuil sa chère épouse Thérèse Boivin et leurs enfants, Thomas (Lucie Lacroix), Anne-Marie (Greg Lévesque) et Marie-Claire (Jose Manuel Conde Roque), ainsi que leurs petits-enfants, Norbert, Adrienne et Alexandra de même que de nombreux neveux, nièces, parents, amis et collègues.

Le juge Poitras est surtout connu pour avoir présidé une enquête publique sur la Sûreté du Québec (Commission Poitras) et comme cocommissaire de la Commission royale d'enquête Donald Marshall.

Il eut aussi un rôle de leadership déterminant dans l'amélioration du fonctionnement de la magistrature et dans l'efficacité du système juridique canadien, apportant des réformes qui ont notamment permis de réduire considérablement les délais d'attente pour l'audition des causes.

Durant ses études (baccalauréat ès arts de l'Université McGill en 1953 et droit de l'Université de Montréal en 1957), il travaillera comme journaliste au Montreal Star participant ainsi à une tradition de quatre générations de la famille Poitras au quotidien montréalais.

Commençant sa pratique de droit en 1957 chez Duquet, MacKay, Weldon et Assoc, puis chez Laing, Weldon, Courtois, Clarkson, Gonthier et Tétrault, il est nommé conseiller de

la reine en 1973 et nommé juge de la Cour supérieure du Québec en 1975, où il devient juge en chef adjoint en 1983 et juge en chef en 1992. Il quitte la magistrature en 1996 et se joint à BLG, dont il prend sa retraite en 2007.



Hon. Lawrence A. Poitras

Il a reçu de nombreux honneurs: l'Ordre du Canada (2004), le prix Ramon-John-Hnatyshyn (Barreau canadien) (2000), un doctorat honoris causa en droit civil (1995) de L'Université Bishop. Il fut, depuis 1996 membre honoraire à vie de l'Association de droit Lord Reading.

Il fut co-fondateur puis président de la Conférence canadienne des juges (ACJCS), membre du Conseil d'administration du Centre hospitalier thoracique de Montréal, de la fondation Royal Edward Laurentian, de la Croix Rouge du Canada (au Québec), de l'Hôpital Marie-Enfant, et du Centre canadien pour l'éthique dans le sport et moniteur d'élection dans la Communauté Kanésatake Mohawk.

Grand sportif, il n'hésitait jamais à mettre en défi ami, enfant ou petit-enfant à une bonne partie de tennis ou badminton. Il continuera de se propulser sur les pentes de ski jusqu'à l'âge "jeune" de 85 ans et posera ses skis seulement suite à la recommandation non négociable de son épouse tout autant sportive.

In Celebration of Hon. Lawrence A. Poitras April 3, 1931 - April 9, 2022

It is with deep sadness that we announce the passing of the Honourable Justice Lawrence A. Poitras Q.C., who died at Montreal, on April 9th. He was the son of the late Harold Poitras and Anne-Marie Gendron Poitras and brother of the late Roger E. Poitras.

He is survived by his beloved wife Thérèse Boivin Poitras and their children, Thomas (Lucie Lacroix), Anne-Marie (Greg Lévesque) and Marie-Claire (Pepe Conde Roque), as well as their grandchildren, Norbert Poitras, Adrienne Poitras, Alexandra Lévesque, as well as many nieces, nephews, relatives, and a multitude of friends and colleagues.

Justice Poitras, who was Chief Justice of the Superior Court of Quebec, was best known for presiding over a public inquiry into the Sûreté du Québec (The Poitras Commission). He was also co-commissioner of the Royal Commission on the Donald Marshall Jr. Prosecution.

With the close cooperation of his colleagues at the Superior Court, he also played a key leadership role in improving the functioning of the judiciary and the efficiency of the Canadian legal system, and brought about reforms which, among other things, considerably reduced the waiting time for cases to be heard.

He received a Bachelor of Arts degree from McGill University (1953) and a law degree from the University of Montreal (1957). While studying, he also worked as a journalist for the Montreal Star, continuing a four-generation tradition of the Poitras family working for the Montreal newspaper.

He began his law practice in 1957 at Duquet, MacKay, Weldon and Associates then joined Laing, Weldon, Courtois, Clarkson, Parsons, Gonthier and Tetrault. He was appointed

Queen's Counsel in 1973. He was nominated as a judge of the Superior Court of Quebec in 1975, became Associate Chief Justice in 1983 and was promoted to Chief Justice in 1992. He left the bench in 1996 and joined Borden Ladner Gervais LLP, from which he retired in 2007. He was co-founder and served as President of the Canadian Judges Conference (CSCJA).



Hon. Lawrence A. Poitras

Justice Poitras has received numerous honors, including the Order of Canada (2004) and the Ramon-John-Hnatyshyn Award (Canadian Bar Association) (2000). He was awarded a Doctorate "honoris causa" in Civil Law by Bishop's University (1995). Since 1996, he has been an honorary life member of the Lord Reading Law Society.

He was a member of the Board of Directors of the Montreal Chest Hospital, the Royal Edward Laurentian Foundation, the Canadian Red Cross (Quebec Division), the Marie-Enfant Hospital, and the Canadian Centre for Ethics in Sport (CCES). A great sportsman, he never hesitated to challenge a friend, colleague, child or grandchild to a good game of tennis or badminton. He continued to propel himself down the ski slopes until the "young" age of 85 and would only put down his skis following the non-negotiable recommendation of his equally sports-loving wife.

Court Rules Donald J. Trump in Contempt of Court for Failure to Comply with Judge's Order in Attorney General James' Investigation

Judge Rules that Donald J. Trump Must Pay \$10,000 Every Day Until He Complies with Orders to Provide Documents to AG's Office

New York Attorney General Letitia James today won a major victory in her office's ongoing civil investigation into Donald J. Trump and the Trump Organization's financial dealings with a judge ruling that Donald J. Trump is in contempt of court. After hearing arguments earlier today, the Honorable Arthur Engoron of the New York County State Supreme Court ruled that Donald J. Trump is in contempt of court for failing to comply with his previous orders to provide documents to the Office of the Attorney General (OAG) and imposed a \$10,000 fine on Mr. Trump for every day that he continues to violate the court's order to produce these documents.

"Today, justice prevailed," said Attorney General James. "For years, Donald Trump has tried to evade the law and stop our lawful investigation into him and his company's financial dealings. Today's ruling makes clear: No one is above the law."

In April 2022, Attorney General James took legal action to hold Donald J. Trump in contempt for his refusal to comply with the court's order to produce documents in response to a subpoena served on him by OAG as

part of its ongoing investigation into his financial dealings. The motion for contempt also sought to impose a \$10,000 fine on Mr. Trump for every day that he violated the court's order to produce these documents.

Offrez des services juridiques en ligne gratuitement

Exclusif à nos membres, le programme OnRègle avec l'ABC-Québec met à votre disposition des outils technologiques vous permettant d'offrir des services juridiques 100% en ligne. Acquérez de la clientèle, développez votre pratique et propulsez votre carrière !



Propulsé par
 onrègle

Devenez membre ou renouvelez votre adhésion:
www.abcqc.qc.ca/Adhesion-et-avantages



L'ASSOCIATION DU
BARREAU CANADIEN
Division du Québec



Le Monde Juridique

The Montreal Lawyer

Le monde professionnel



Les dernières actualités



30 avril 2022
Lucie Lemonde et Jean-Pierre Ménard honorés par le Barreau
 La profession obtient un Mérite à titre posthume, tandis que le diplômé reçoit la Médaille du Barreau. Le Barreau du Québec décerne un Mérite à titre posthume à M^{me} Lucie Lemonde, décédée en février dernier, ainsi que la Médaille du Barreau à

Me Jean-Pierre Ménard (LL.B., 1976). Les distinctions seront remises lors d'une cérémonie qui aura lieu [...]

[Lire la suite](#)



30 avril 2022
L'Université de Sherbrooke honore des ambassadrices et ambassadeurs remarquables

Visionnaires et inspirants pour les futures générations : les ambassadrices et ambassadeurs qui ont reçu tous les honneurs lors du 23^e Gala du rayonnement des diplômées et diplômés de l'Université de Sherbrooke ont de quoi être fiers de leur parcours! Plus de 300 personnes s'étaient donné rendez-vous pour les rencontrer et vivre cet événement inoubliable et riche en [...]

[Lire la suite](#)



29 avril 2022
Jean-Pierre Colpron 1960-2022

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de notre collègue Jean-Pierre Colpron, associé principal au sein du groupe Droit des affaires. Il laisse dans le deuil sa conjointe, Michèle Faillé, et de nombreux parents et amis. M. Colpron s'était joint au cabinet en 1990 et, entre 2006 et 2011, il a siégé au comité exécutif.

[...]

[Lire la suite](#)

Dernières parutions



1 avril 2022
Volume 26, numéro 8

[Lire la suite](#)

News Highlights



25 avril 2022
Court Rules Donald J. Trump in Contempt of Court for Failure to Comply with Judge's Order in Attorney General James' Investigation

Judge Rules that Donald J. Trump Must Pay \$10,000 Every Day Until He Complies with Orders to Provide Documents to AG's Office New York Attorney General Letitia James today won a major victory in her office's ongoing civil investigation into Donald J. Trump and the Trump Organization's financial dealings with a judge ruling that Donald J. [...]

[Read more](#)



20 avril 2022
Hon Lawrence A. Poitras 3 avril 1931 – 9 avril 2022

It is with deep sadness that we announce the passing of the Honourable Justice Lawrence A. Poitras Q.C., who died at Montreal, on April 9th. He was the son of the late Harold Poitras and Anne-Marie Gendron Poitras and brother of the late Roger E. Poitras. He is survived by his beloved wife Thérèse Boivin [...]

[Read more](#)



11 avril 2022
RSC Announces Inaugural Winners of the Justice Rosalie Silberman Abella Prize

The Royal Society of Canada (RSC) has awarded the inaugural Justice Rosalie Silberman Abella Prize to a graduating student in 23 law schools in Canada. "We are very proud of the inaugural winners of the Justice Rosalie Silberman Abella Prize, who represent the values of equality and equity we need in our country as we [...]"

[Read more](#)

Latest Release



13 octobre 2021
Volume 5, number 4

[Read more](#)

Une équipe en pleine expansion dans un cabinet de premier plan



Dunton Rainville, c'est plus de 250 personnes hautement qualifiées, dont une centaine d'avocats, de notaires et de conseillers en relations de travail, qui œuvrent dans tous les domaines requérant des services juridiques.



DUNTON RAINVILLE FIGURE
PARMI LE «TOP 10» DES
CABINETS D'AVOCATS QUÉBÉCOIS
SELON LE MAGAZINE
CANADIAN LAWYER

DUNTON RAINVILLE
AVOCATS et NOTAIRES

LA **FORCE** D'UNE **PASSION**

duntonrainville.com

MEMBRE DE
SCLEGAL

UN RÉSEAU MONDIAL
DE CABINETS D'AVOCATS
DE PREMIER PLAN
REPRÉSENTÉ PARTOUT
AU CANADA